

Image not found or type unknown



Liquitation de maison 8 ans après

Par **jacqs**, le **15/02/2008** à **11:26**

Bonjour, après le divorce j'ai laissé à mon ex le logement quelle occupe depuis 8 années ,cette maison était sans remboursement rrrnquelle sera ma part de partage si on la vend et ,si je peux demander une occupation de logement en plus de ma part rncomment est calculé cette indemnité de loyer rrrnmerci